

Vers un cadre et un fonctionnement renouvelés de *Silva Mediterranea*

par Valentina GARAVAGLIA

Lors de la IV^e Semaine forestière méditerranéenne de Barcelone, s'est tenue une réunion du Comité *Silva mediterranea*. Ce fut l'occasion de présenter la nouvelle feuille de route que s'est fixée cet organe statutaire de la FAO, aussi bien pour son cadre, pour son fonctionnement interne, que pour ses relations avec ses partenaires méditerranéens.

Contexte

L'histoire de *Silva Mediterranea* remonte à 1911 quand une association internationale de techniciens intéressés par les questions forestières méditerranéennes fut créée. Cette association devint la Ligue forestière méditerranéenne *Silva Mediterranea* en 1922. Depuis sa création et jusqu'à présent, ses principaux objectifs ont été la nécessité d'une réponse adaptée aux spécificités de la région méditerranéenne. L'association abordait des questions techniques et scientifiques telles que le choix des espèces, le traitement et la méthodologie de reboisement, la restauration des pâturages et la lutte contre les incendies de forêt. En 1948, à la demande des pays, les activités de *Silva Mediterranea* furent intégrées à la FAO à travers la création d'un organe statutaire¹, le Comité des questions forestières méditerranéennes.

Le comité est actuellement composé de 28 membres et représente l'unique forum intergouvernemental dédié aux forêts dans la région méditerranéenne. Les principaux objectifs du Comité sont d'examiner périodiquement les tendances dans l'utilisation des terres forestières de la région méditerranéenne et d'évaluer l'impact des changements mis en œuvre dans les secteurs agricoles, industriels et urbains ; de conseiller, en conséquence, les gouvernements membres sur la réorientation ou les améliorations nécessaires pour faire face à des situations modifiées ou à des besoins nouvellement émergents ; d'examiner les progrès en technologie forestière dans les contextes régionaux et écologiques, afin de mieux évaluer les méthodes actuelles d'utilisation des terres forestières, d'identifier les priorités de la recherche forestière dans la région méditerranéenne, de déterminer les projets de recherche d'intérêt commun aux gouvernements membres et de recommander des

1 - Les organes statutaires techniques de la FAO constituent des instances neutres devant permettre un dialogue international susceptible d'appuyer les efforts que font les pays pour se doter de politiques, pratiques et institutions appropriées. Leur tâche est essentiellement d'identifier les problèmes et de donner des avis techniques et politiques à ses membres et à d'autres, selon les circonstances (Source: Évaluation 2013 du Comité *Silva Mediterranea*).

2 - Aujourd'hui les groupes de travail actifs sont les suivants :

- Feux de forêts ;
- Chêne-liège ;
- Gestion des forêts et développement durable ;
- Ressources génétiques forestières ;
- Forêts et changement climatique ;
- Mécanismes de financement durable ;
- Forêts urbaines et périurbaines ;
- Désertification et restauration des écosystèmes forestiers des zones arides.

Valentina
GARAVAGLIA
Secrétariat de
Silva Mediterranea
Département
des forêts
FAO
Rome ITALIE
Email:
Valentina.Garavaglia@
fao.org

mesures nécessaires pour les instituts de recherche forestière de la région pour mener à bien ces projets ; de déterminer et de mener, en collaboration avec les pays membres et avec le soutien des agences forestières nationales appropriées, des études et des enquêtes techniques pour aider à la formulation et à la mise en œuvre des politiques forestières nationales.

L'évaluation du Comité Silva Mediterranea

Les États membres ont commandé l'évaluation de *Silva Mediterranea* à l'occasion de sa 21^e session à Antalya (Turquie), en février 2012. En réponse aux demandes supplémentaires du Département des forêts de la FAO, provoquées par la présence de nouveaux acteurs et initiatives sur les forêts méditerranéennes — à savoir le Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes (PCFM), le Bureau méditerranéen de l'Institut forestier européen (EFIMED), l'Union pour la Méditerranée (UpM) — le panel a décidé d'élargir son cadre et son analyse en juillet 2013. Outre l'examen des travaux et du fonctionnement des six groupes de travail du Comité *Silva Mediterranea* pour la période 2009-2012, qui constituait le noyau de son mandat initial, le panel a examiné la pertinence de deux nouveaux groupes de travail² créés en 2012, mais aussi, et surtout, le fonctionnement global du Comité tout au long de cette période, sa

valeur ajoutée, son positionnement sur la scène de la Méditerranée, comment il répond aux enjeux et aux questions, et enfin sa durabilité. Le fil conducteur commun de ce travail était la question de la valeur ajoutée spécifique apportée par le Comité *Silva Mediterranea* à ses membres.

La méthodologie adoptée pour l'évaluation était essentiellement qualitative et réalisée par un panel indépendant.

La version finale du rapport d'évaluation a été présentée à tous les États membres de *Silva Mediterranea* le 27 juin 2014.

L'évaluation a suggéré des recommandations clés qui peuvent être résumées comme suit :

- vers un cadre renouvelé ;
- des liens plus lisibles avec les partenaires ;
- un fonctionnement interne plus lisse ;
- des organes subsidiaires d'interface ;
- des contributions volontaires mieux structurés.

Après discussion avec les États membres et le Département des Forêts de la FAO, plusieurs de ces recommandations ont été jugées pertinentes. La mise en œuvre est simple ou a déjà été faite au cours de la période 2010-2014.

Conclusions

Les décisions prises par le Comité *Silva Mediterranea*, sur la base des recommandations du comité d'évaluation, définissent une feuille de route pour l'évolution de *Silva Mediterranea* à l'horizon 2015-2018, en ce qui concerne à la fois son cadre, ses relations avec ses partenaires et son fonctionnement interne. Ces décisions ont été prises en compte lors de la Session de haut niveau des Directeurs en charge des Forêts organisée le 20 mars 2015 et plusieurs décisions clés ont été officiellement approuvées à travers la Déclaration de Barcelone (cf. page suivante).

En ce qui concerne l'organisation d'un stand sur les forêts méditerranéennes lors du XIV^e Congrès forestier mondial (cf. ci-contre), les forts engagements des partenaires méditerranéens contribueront à attirer l'attention sur la région méditerranéenne et ses spécificités, et contribueront à partager la vision régionale de la Méditerranée dans un important événement mondial.

V.G.

Donner plus de visibilité sur les forêts méditerranéennes lors du XIV^e Congrès forestier mondial Durban (Afrique du Sud), 7 au 11 septembre 2015

Lors du 5^e Comité d'organisation de la IV^e Semaine forestière méditerranéenne tenue à Barcelone (Espagne) en janvier 2015, les membres du Conseil ont pris la décision de donner plus de visibilité à la forêt méditerranéenne au moment du XIV^e Congrès forestier mondial en organisant un stand (pavillon) consacré à la région méditerranéenne. Ce sera le lieu où les organisations et partenaires de la Méditerranée pourront donner de la visibilité à leurs projets et produits, et mettre en évidence leurs dernières réalisations.

Ce stand Méditerranée sera soutenu conjointement par la GIZ, la FAO *Silva Mediterranea*, EFIMED, le Réseau des forêts modèles de la Méditerranée et l'Association internationale forêts méditerranéennes (AIFM).

Déclaration de Barcelone

20 mars 2015

La Semaine forestière méditerranéenne a été conçue comme une plate-forme commune pour la coopération régionale sur les forêts méditerranéennes, visant à améliorer le dialogue entre la communauté de recherche, les décideurs politiques et les acteurs concernés, ainsi qu'à communiquer à la communauté internationale et à la société dans son ensemble l'importance des forêts méditerranéennes et les défis qui les affectent. A l'issue de la 4^e édition qui s'est tenue à Barcelone en mars 2015, l'ensemble des représentants des Etats ont signé la Déclaration de Barcelone, montrant ainsi leur volonté de poursuivre, ensemble, le travail et la collaboration sur les questions forestières méditerranéennes.

Nous, les participants à la réunion de haut niveau de la quatrième Semaine forestière méditerranéenne tenue à Barcelone (Espagne) le 20 mars 2015, avons pris note des recommandations importantes proposées par le Panel indépendant chargé de l'évaluation du Comité des questions forestières méditerranéennes, *Silva Mediterranea*, et des décisions prises par les États membres à l'occasion de la session extraordinaire du Comité, tenue cette semaine (18 mars 2015).

Nous croyons que la mise en œuvre des décisions suivantes fournira une nouvelle impulsion et un cadre renouvelé pour les pays de la région pour collaborer et travailler ensemble sur les questions forestières méditerranéennes.

A cette fin, nous approuvons les décisions de la session extraordinaire de *Silva Mediterranea* mentionnées ci-dessous :

- élaborer une vision commune et sa propre stratégie basée sur l'identification des domaines prioritaires parmi les lignes et / ou recommandations du Cadre stratégique sur les forêts méditerranéennes ;
- mettre à jour régulièrement l'Etat des forêts méditerranéennes (EdFM) afin de fournir une information de base solide pour les décideurs ;
- contribuer à une plus grande visibilité et à l'examen des questions forestières méditerranéennes dans l'ordre du jour des différents organismes et forums internationaux (CCNUCC, CFM, CNUDB, CNULCD, FNUF, PCF...)¹ ;
- intensifier les échanges bidirectionnels (besoins et retour d'information / résultats) avec les sphères de la recherche, du renforcement des capacités, de la formation et de la production, ainsi que de la dissémination de l'information ;
- promouvoir la participation des principaux acteurs ;
- contribuer à la mise en œuvre régulière des Semaines forestières méditerranéennes, comme un forum ouvert aux différents secteurs, intervenants et sensibilités ;
- demander au Secrétariat du Comité *Silva Mediterranea* de coordonner l'organisation de ces Semaines forestières méditerranéennes ;
- soutenir les initiatives régionales en cours et inviter les principales organisations intergouvernementales intéressées par les forêts méditerranéennes, dont le CIHEAM, le Centre pour l'intégration méditerranéennes (CIM), EFIMED, la FAO, le Plan Bleu et l'Union pour la Méditerranée (UpM), à établir une plate-forme légère de coordination ;
- promouvoir, inter alia, les initiatives régionales en cours ainsi que le travail du Département des forêts de la FAO sur les questions des feux de forêts, des ressources génétiques forestières et de la biodiversité, des produits forestiers non ligneux, des forêts urbaines et périurbaines et de la lutte contre la désertification/restauration des terres dégradées et des forêts.

CCNUCC : Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

CFM : Congrès forestier mondial

CNUDB : Convention des Nations Unies sur la diversité biologique

CNULCD : Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

FNUF : Forum des Nations Unies sur les forêts

PCF : Partenariat de collaboration sur les forêts